



syndicat  
national des  
agents des  
douanes

Compte rendu  
Groupe de Travail  
EPA Masse  
du 27 septembre 2012

Lille, le 1 octobre 2012

**Dicton du jour : « Mais si, je vous dis, ça va aller.....»**

**Pour rappel.** Lors du Conseil d' Administration (CA) de l'EPA du 16 mars 2011, le président (Jérôme Fournel) avait décidé unilatéralement le resserrement du réseau de gestion des logements de la Masse au niveau inter régional. Cela allait se traduire pour notre inter région par la tenue d'une seule Commission Régionale de la Masse (CRM) pour les logements domaniaux de Lille, Valenciennes, Amiens et Dunkerque.

Il est donc prévu qu'à compter du 1 janvier 2013, cette nouvelle CRM verra ses compétences s'exercer sur toute l'inter région lilloise. Néanmoins, une phase de transition est prévue jusqu'aux élections Masse de mai 2013 pour garantir le transfert des archives des cités douanières, la poursuite du suivi des grands chantiers et la tenue des commissions d'attribution des logements.

La réunion du 27 septembre 2012 avait pour but, conformément à un calendrier convenu, de présenter le déroulement de cette évolution.

**Pour le SNAD-CGT :** Il s'agissait en fait de nous faire de nouveau avaler des couleuvres. En effet, ce resserrement a été dicté par la destruction d'emplois destinés à alimenter la machine à broyer de la RGPP mais également soumis aux conditions d'un chantage éhonté consistant à accorder le versement de la subvention ministérielle en échange de la réduction du réseau ordonnateur. A ce jeu là l'EPA Masse a été une bonne élève. Il faut aussi dire que le Président de l'établissement EPA ...est notre DG. Lorsqu'on connaît sa célérité et son zèle à broyer du douanier et malgré l'opposition du SNAD CGT (rejoint peu à peu par les autres OS) nos élus n'ont pas fait le poids face aux 10,8 ETP à sacrifier sur l'autel du resserrement ordonnateur ! Cette décision unilatérale, le SNAD-CGT ne l'accepte pas et continue à y être farouchement opposé. De plus, cette mesure dogmatique a été prise lors du conseil de modernisation des politiques publiques réuni en juin 2010, sous la présidence de l'ancien Président de la République, seconde étape de la RGPP entérinant la rationalisation des effectifs de la DGDDI via l'EPA Masse.

**1- Cités concernées:**

| CRM de Inter région de Lille |                     |                                          |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------------|
| Cités                        | Nombre de logements | Observations                             |
| AMIENS                       | 24                  | Création d'un responsable de casernement |
| BAISIEUX                     | 2                   | Néant                                    |
| CYSOING                      | 20                  | Création d'un responsable de casernement |
| MONS                         | 16                  | Néant                                    |
| BOULOGNE                     | 30                  | Création d'un responsable de casernement |
| CALAIS NORD                  | 38                  | Création d'un responsable de casernement |
| DUNKERQUE ROSENDAEL          | 45                  | Création d'un responsable de casernement |

|            |   |       |
|------------|---|-------|
| SAINT OMER | 1 | Néant |
|------------|---|-------|

*Création d'un responsable de casernement pour 20 logements et plus*

## **2- Organisation**

### **2.1 Mesures de gestion**

L'ensemble des archives de la CRM de Dunkerque ainsi que tous les documents de gestion vont être transférés à la CRM de Lille du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2012 . En parallèle, une information va être diffusée auprès des agents et locataires concernés ainsi qu'à destination des partenaires et prestataires extérieurs.

### **2.2 Mesures d'ordre juridique.**

Cette centralisation, en raison des impératifs comptables et budgétaires devra impérativement être achevée pour le 16 novembre 2012 ce qui imposera un suivi des délégations de signature (gestion comptable, marchés publics, commission d'attribution....).

Ce redécoupage entraînera également une redéfinition des circonscriptions électorales pour les élections en CA et CRM de la Masse prévues au printemps 2013. Le nouveau règlement intérieur du Conseil d'Administration a déjà été voté lors du CA du 16 mars 2011 délibération point 4, mais il faudra revoir également le règlement intérieur des CRM pour tenir compte de la nouvelle cartographie.

### **2.3 Mesures d'ordre comptable.**

Afin de permettre un arrêté des comptes au 31/12/2012 pour toutes les CRM cette fusion comptable des services concernés sera officiellemnt prononcée le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## **3- Originalité de ce dispositif de resserrement**

### **3.1 Délégation de signature**

Le président de la CRM de Dunkerque conservera sa qualité d'ordonnateur secondaire jusqu'à la fin de ce dispositif. Il aura donc la possibilité de donner délégation de signature à un ou des agents relevant de sa circonscription en précisant expressément les missions concernées (comptabilité principalement et pour faciliter la gestion de proximité notamment : attestation du service fait aux responsables de cité, réalisation des états des lieux... ). Par contre, il ne disposera plus de la délégation de signature relative aux marchés publics qui ne peut être subdéléguée. Donc seul le Président de la CRM de Lille sera compétent pour les signer.

### **3.2 Retour des responsables de cités**

Pour le maintien d'un service de proximité, les résidences importantes (plus de 20 logements), seront dotées d'un responsable de cité. **Pour ce faire, une enquête sera diffusée** afin d'en pourvoir toutes les cités de 20 logements ou plus. (voir ci dessus).

### **3.3 Organisation des CRM et commissions de classement (suivi des demandes) jusqu'aux élections de mai 2013**

**A compter du 1 janvier 2013** il incombera au service régional Masse de Lille de déterminer l'affectation de la charge de la préparation et de l'organisation des CRM et commissions de classement.

Mais dans un souci de facilité et d'ordre juridique et ce, durant toute la période transitoire jusqu'aux élections, le président de la CRM inter régionale donnera délégation à Monsieur MAGE pour qu'il puisse tenir des commissions d'attribution de logement localement dans leur composition actuelle.

### **3.4 Organisation des élections de mai 2013**

Le service central, en collaboration avec les services régionaux centralisateurs et les organisations syndicales représentatives, assurera la préparation des opérations de vote (élaboration du règlement électoral, détermination du collège électoral, modalités de vote...).

Pour ce faire, un groupe de travail national et des groupes de travail locaux seront organisés au premier trimestre 2013 pour la conduite de ces élections.

**Pour conclure. Un bien beau programme sur le papier....mais une véritable galère pour les 3 agents actuellement en poste à Lille.**

En effet, comment concevoir décemment que les 3 agents lillois (2,6 ETPT) traitant les dossiers de la CRM de Lille puissent « absorber » la charge de travail de la CRM de Dunkerque qui occupait déjà trois personnes à plein temps. De plus, cette absorption s'effectuera en pleine période électorale, mobilisant l'ensemble des agents du service régional Masse. On rêve...

Même si le beau discours lénifiant du service central continue à nous prédire une « force de frappe » plus efficace en rapprochant les services régionaux de la Masse du PLI des DI, pour le SNAD CGT, ce n'est qu'une duperie éhontée.

Pourtant le SNAD-CGT avait proposé des solutions alternatives et mesurées dans le temps qui permettaient une souplesse pour tous, qu'il s'agisse du personnel de l'administration, des locataires et de l'EPA Masse. Pour rappel nous écrivions: « *La charge de travail calculée pour les agents de ces futures CRM est de nouveau largement sous-proportionnée par rapport à la charge réelle actuelle. Pour le SNAD-CGT, il est évident que, devant s'occuper des tâches incombant à sa fonction de pôle logistique, le PLI ne pourra pas humainement assurer la gestion de la Masse des Douanes ainsi que les nécessaires déplacements liés au suivi quotidien des locataires (même s'il existera des responsables de cités) ».*

**Afin de limiter cette casse le SNAD-CGT**, et même si monsieur Fournel a consenti néanmoins à « une clause de revoyure » lors du CA 16 mars 2011 afin d'évaluer « la pertinence et l'efficacité » du nouveau dispositif en instaurant une grille d'analyse et un questionnaire auprès des locataires en 2013, nous ne lui faisons absolument plus confiance d'autant plus qu'il ne sera probablement plus là pour analyser les effets des dysfonctionnements consécutifs à ce resserrement (en particulier perte de proximité). **Nous exigeons le maintien d'une antenne de l'EPA (rattaché au PLI) à Dunkerque DRO afin de suivre convenablement les gros travaux (à titre d'exemple + de 520 000 euros de travaux sont engagés à Boulogne sur mer )**

**Vos représentants SNAD CGT :**

Laurent Ménard, Rita Deloffre  
Christophe Delcambre et Jacky Karpouzopoulos